



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2098

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Techlid - Attribution d'une subvention à l'Association Techlid**

service : **Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Hémon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinez, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2098**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Techlid - Attribution d'une subvention à l'Association Techlid**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2006, la Communauté urbaine de Lyon encourage une politique de management de la mobilité avec les entreprises de son territoire qui préconise la mise en place d'actions de mobilité durable issues de plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) sur les territoires économiques.

I - Objectifs

Ces PDIE visent à faciliter et à rationaliser les déplacements domicile-travail et professionnels. Il s'agit d'inciter les salariés des entreprises à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle autosoliste (un seul conducteur). Le sujet est plus que jamais d'actualité puisque la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit que toute entreprise de plus de 100 salariés sur un même site élabore un plan de mobilité destiné à améliorer la mobilité de son personnel.

A ce jour sur le territoire de la Métropole de Lyon, 17 PDIE ont été réalisés. 10 sont actuellement actifs, et concernent 360 entreprises représentant plus de 60 000 salariés potentiels. Ces PDIE concernent particulièrement les territoires dotés de postes d'animateur mobilité, positionnés auprès des associations d'entreprises. Ceux-ci obtiennent des résultats indiquant une baisse de la mobilité voiture autosoliste. Ces animateurs mettent en œuvre le plan d'action PDIE et ont un rôle de relais entre les entreprises, les collectivités locales et les autorités organisatrices des transports (AOT).

Un diagnostic réalisé en décembre 2014 sur 5 territoires de la Métropole afin d'évaluer les pratiques de déplacement 5 ans après la mise en place du PDIE a été réalisé et a donné lieu à 5 220 réponses. Lors du lancement des PDIE, l'usage de la voiture autosoliste était en moyenne compris entre 82 % et 90 % selon les territoires, le diagnostic montre qu'à présent, il est environ à 76 %, (variable selon le territoire). Il a montré également que sur les 17 % des répondants qui ont changé de mode de déplacements, un quart l'a fait suite à la mise en place du PDIE en se reportant sur l'usage des transports en commun ou le covoiturage.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016 sur le territoire de Techlid

L'association Techlid regroupe 6 Communes : Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Dardilly, La Tour de Salvagny, Limonest et Lissieu depuis le 1er janvier 2015 et a redéployé son action sur l'ensemble des 14 Communes ouest nord et Val d'Yzeron de la Métropole. 9 800 entreprises sont concernées représentant environ 53 000 salariés et la problématique "mobilité-déplacements" ressort fortement sur ce territoire.

Par délibération n° 2016-1040 du 21 mars 2016, le Conseil de la Métropole avait attribué une subvention de 15 000 € au profit de l'association Techlid, ce qui a permis de conduire de nombreuses actions permettant de faire vivre le plan d'actions PDIE et en particulier des actions d'informations écomobilité, des animations pour le covoiturage, le recrutement de testeurs pour l'expérimentation Flexicov de covoiturage en temps réel et l'accompagnement territorial du PDIE des entreprises de Marcy l'Etoile (ce qui représente 8 500 salariés).

III - Programme d'actions pour 2017 et plan de financement provisionnel

Dans la continuité des démarches menées, et tout en continuant l'information et la diffusion des actions d'écomobilité, le programme d'actions 2017 de l'association Techlid prévoit de mettre l'accent sur 3 axes majeurs :

- poursuivre l'accompagnement du PDIE de Marcy l'Etoile avec les 5 entreprises du secteur et les 6 Communes environnantes. L'objectif poursuivi par l'ensemble des parties est de réduire de 30 % l'utilisation de la voiture autosoliste à horizon 2025 (et de moins 15 % à horizon 2020). Il conviendra, en 2017, d'accompagner la mise en route du plan d'actions de ce PDIE,
- accompagner l'implantation d'une station de vélos à assistance électrique sur le parc du Puy d'Or à Limonest,
- poursuivre l'animation du projet Réduc'mob en partenariat avec la Métropole visant à développer le travail à distance afin de réduire le trafic,
- d'autre part, dans le cadre du déclassement A6/A7, il sera proposé un travail de coordination avec le SYTRAL visant à améliorer la desserte de Techlid.

Il est donc proposé de soutenir financièrement le poste d'animateur mobilité du territoire de Techlid, porté par l'association Techlid à hauteur de 10 000 € pour l'année 2017, comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaire et frais de fonctionnement du poste animateur mobilité liés : - aux actions déployées sur le territoire : sensibilisation des entreprises, mise en place et suivi de groupes de travail, interventions en entreprises, accompagnement des entreprises dans le traitement de leur problématique transports, - aux actions de promotion via de la prospection et de la communication (prestations site internet, courriers, articles), - à l'animation du réseau des acteurs et partenaires (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), transports en commun lyonnais (TCL), Région, Roue Verte, etc.)	18 807	fonds propres	8 807
		Métropole de Lyon	10 000
Total	18 807	Total	18 807

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Techlid dans le cadre du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle Techlid,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Techlid définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 020 - opération n° 0P02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.